

PROTOCOLE PRÉVENTIF

→ Création d'un site intranet / internet Ville de Marseille dédié aux Goélands.

- ✓ Informations sur l'espèce, les différences entre Goélands et Mouette...
- ✓ Que faire en cas de nuisance provoquée par des Goélands leucophée
- ✓ Qui contacter en cas de découverte d'un Gavian blessé sur la voie publique ,
- ✓ Quelle attitude adopter dans de tels cas ...

→ Renforcement et confortement de l'information géographique sur les plaintes

A partir de l'inventaire de tous les sites de nidifications signalés dans le cadre des plaintes enregistrées par Allô Mairie et des interventions du prestataire.

→ Enquête sur les lieux de gagnage, de repos et de nourrissage pour un inventaire précis (quantitatif et qualitatif de ces lieux) :

- ✓ Décharge périphérie
- ✓ Poubelles (M.P.M / C.I.Q)
- ✓ Chaluts.
- ✓ Nourrissage par les particuliers
- ✓ Parc / Ville.

→ Gestion stricte des containers à ordures ménagères :

- ✓ Ne plus offrir de possibilité de nourrissage aux Goélands.
- ✓ Vigilance sur les emplacements des containers.
- ✓ Respect de l'entretien (réparation des couvercles.)
- ✓ Éviter les dépôts sauvages aux pieds des containers et aux endroits les plus sensibles.

→ Sensibilisation de la population pour diminuer les sources de nourrissage.

- ✓ Pose de panneaux explicatifs sur les zones spécifiques.
- ✓ Arrêté Municipal à prendre pour l'interdiction du nourrissage des Gavian.
- ✓ Pose de panneaux sur l'interdiction de nourrir les animaux (article 120 du Règlement sanitaire départemental.)